



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

**La campagne pour les 4 jours sur 36 semaines sur tout le territoire
rencontre l'adhésion massive des enseignants !**

LE MINISTRE DOIT EN TENIR COMPTE

Lors du CTM du 21 juin, le ministre BLANQUER va présenter au vote des fédérations syndicales pour avis, son projet de décret sur les rythmes scolaires. Il permettrait à chaque commune d'établir des horaires hebdomadaires locaux particuliers en modifiant le calendrier scolaire national à sa guise et en revenant en particulier sur les 36 semaines d'enseignement. Le ministre évoquant lui-même la possibilité d'aller jusqu'à 40 semaines.

FORCE OUVRIÈRE a déjà fait connaître son opposition à ce décret qui casse un peu plus le caractère national de l'école, du statut des personnels et du calendrier scolaire en accentuant le pouvoir de l'échelon local sur l'école et les enseignants.

Le SNUDI-FO souligne l'écho de la campagne qu'il a initiée :

- pour le retour sur tout le territoire national à la semaine de 4 jours d'enseignement sur la base de 24 heures hebdomadaires sur 36 semaines annuelles
- contre toute remise en cause du calendrier scolaire national fixant les congés et vacances scolaires
- pour la séparation du scolaire et du périscolaire, contre les ingérences municipales dans l'école, pour en finir avec les PEdT

Pour ne prendre que quelques exemples :

Val-de-Marne, Déjà plus de 2000 enseignants syndiqués au SNUDI-FO, au SNUipp FSU, à la CGT, au SE-UNSA et à SUD ou non syndiqués de plus de 200 écoles sur les 600 du département ont pris position, soit un tiers des enseignants. La campagne s'intensifie

Haute-Loire, Un tiers des enseignants de plus de la moitié des écoles, syndiqués au SNUDI-FO, au SNUipp, au SE-UNSA ou non syndiqués adhèrent à ces revendications, et les prises de position continuent à affluer.

Paris, Plus de 68 motions d'écoles adoptées par plus de 600 enseignants syndiqués au SNUDI-FO, au SNUipp-FSU, à la CGT, au SE-UNSA et à SUD ou non syndiqués. Une audience est demandée au DASEN pour porter les revendications du retour des 4 jours.

Rhône, plus de 1000 enseignants syndiqués au SNUDI-FO, au SNUipp FSU, à la CGT, au SE-UNSA et à SUD ou non syndiqués ont signé la pétition.

Seine-Saint-Denis, une cinquantaine de motions d'écoles adoptées à l'unanimité et dans l'unité des syndiqués SNUDI-FO, SNUipp-FSU et non syndiqués. D'autres sont en cours. Les motions sont transmises à la DSDEN, aux IEN mais également aux mairies.

Ain, plus de 200 enseignants ont signé la pétition en ligne.

Landes pétition commune SNUDI FO /CGT. Dans la **Somme**, 400 signatures sur la pétition.

Dans tous les départements, la campagne est lancée avec un succès qui s'affirme de jour en jour. Plusieurs discussions intersyndicales sont en cours dans les départements pour élaborer des communiqués communs notamment SNUDI-FO, SNUipp, CGT.

C'est un fait, les enseignants ne veulent plus subir la réforme des rythmes scolaires PEILLON - HAMON qui a mélangé scolaire et périscolaire et qui dégrade leurs conditions de travail. C'est ce sentiment profond que traduit le succès de la campagne initiée par le SNUDI-FO.

LES SYNDICATS DES PERSONNELS TERRITORIAUX RENTRENT EN CAMPAGNE

Dans un communiqué commun, la Fédération des Services Publics et de Santé FO et la FNEC FP-FO indiquent : « Pour la FSPS-FO et la FNEC FP-FO, ce projet démontre que le dossier de la réforme des rythmes scolaires n'est pas clos. Pour autant, la solution ne peut passer par la poursuite de la territorialisation de l'École publique qui conduit à la remise en cause des qualifications, des emplois et des statuts de tous les personnels, enseignants, ATSEM ou animateurs. »

Le SNUDI-FO appelle à faire largement connaître ce communiqué.

DU COTÉ DES MUNICIPALITÉS, LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS SUR 36 SEMAINES EST AUSSI À L'ORDRE DU JOUR ET GAGNE DU TERRAIN !

Dans les Alpes Maritimes, toutes les communes sauf dix annoncent leur intention de revenir aux 4 jours sur 36 semaines, avec 24 heures/semaine dès la rentrée 2017. C'est notamment le cas de Nice. **Dans l'Aude**, des petites communes ont décidé de repasser à 4 jours. Carcassonne attend le vote des conseils d'école, pour le faire. **En Seine-et-Marne**, 170 communes annoncent qu'elles repasseraient à la semaine de 4 jours à la rentrée. **En Seine-Saint-Denis**, Villepinte, Saint-Ouen, Les Pavillons-sous-Bois, Aulnay-sous-Bois envisagent de passer à 4 jours sur 36 semaines. D'autres communes font savoir que si pour l'an prochain elles sont tenues par différents contrats, cela est envisagé pour la rentrée 2018. **Dans le Val d'Oise** plus de 50 % des élèves reviendront à 4 jours en septembre 2017. **À Marseille** le maire J. C. GAUDIN annonce son intention de revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.

Dans tous les départements, le mouvement pour le retour à 4 jours d'enseignement sur la base de 24 heures hebdomadaires sur 36 semaines annuelles est en cours.

Dans le même temps, les syndicats départementaux du SNUDI-FO demandent de nombreuses entrevues avec les maires et les présidents de Communautés de communes afin d'exposer la position du syndicat.

Dans la plupart des cas, les maires sont confortés par notre syndicat dans leur intention de revenir à 4 jours sans déroger au calendrier scolaire national des 36 semaines, permettant notamment aux clubs sportifs et aux associations culturelles de retrouver des horaires de fonctionnement attractifs.

Le SNUDI-FO attire également l'attention sur le fait que lors des consultations obligatoires des conseils d'écoles, il est essentiel de faire préciser que le retour aux 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) doit également s'effectuer sur les 36 semaines, sans dérogation possible.

AMPLIFIONS LA CAMPAGNE AFIN QUE LA POSITION MAJORITAIRE DES PERSONNELS L'EMPORTE

Les intentions ministérielles ne peuvent qu'aboutir à un renforcement de la territorialisation en permettant une multitude d'organisations différentes de la semaine et de l'année scolaire.

C'est pourquoi le SNUDI FO appelle à amplifier la campagne de motions d'école, de signatures :

- **pour le retour sur tout le territoire national à la semaine de 4 jours d'enseignement sur la base de 24 heures hebdomadaires sur 36 semaines annuelles**
- **contre toute remise en cause du calendrier scolaire national fixant les congés et vacances scolaires**
- **pour la séparation du scolaire et du périscolaire, contre les ingérences municipales dans l'école, pour en finir avec les PEdT**

C'est la première étape vers l'abrogation des décrets Blanquer/Peillon/Hamon.

La position majoritaire des personnels doit l'emporter !

**DEMANDONS AUDIENCE AUX INSPECTEURS D'ACADÉMIE POUR LEUR FAIRE
CONNAÎTRE LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS**

Montreuil, le 21 juin 2017